



**BULLETIN D'INSCRIPTION DANS UNE OPTION À CHOIX POUR LA TROISIÈME ANNÉE CFC
à rendre au responsable de classe jusqu'au vendredi 30 janvier 2026 au plus tard**

Novembre 2025

L'ordonnance 2023 de la formation CFC Employée ou Employé de Commerce accorde une importance particulière au développement de solides compétences opérationnelles supplémentaires. Les compétences opérationnelles communes ainsi que supplémentaires sont décrites dans le « Profil de qualification » CFC Employée ou Employé de Commerce.

- Deux choix, par ordre de préférence, sont à opérer. La direction favorisera votre premier choix dans la limite de ses contraintes organisationnelles.
- Sans réponse de votre part dans le délai imparti, une option vous sera attribuée d'office par la direction.
- Une fois le formulaire transmis, vos choix ne sont plus modifiables.

Merci de cocher une option pour votre choix N°1 et une autre pour votre choix N°2 :

	Choix N°1	Choix N°2
Option « Finances »		
Option « Communication dans la langue nationale (Français) »		
Option « Communication dans la langue étrangère (Anglais) »		
Option « Technologie »		

Prénom NOM :

Établissement, classe, responsable de groupe :

Le choix d'option n'est pas inscrit dans le contrat d'apprentissage et se déroule uniquement en troisième année de la formation. Ce choix est définitif et n'a aucune incidence sur l'entrée en maturité professionnelle après le CFC.

Le choix d'une option peut engendrer un changement d'établissement pour des motifs organisationnels.

Informations complémentaires sur le site du CFP Commerce.



Signatures		
La personne répondante de l'entreprise formatrice	La personne en formation	La personne détentrice de l'autorité parentale (pour les personnes mineures ou ayant une représentation légale)
Prénom NOM :	Prénom NOM :	Prénom NOM :
Date :	Date :	Date :